



Décembre 2009

Synthèse du diagnostic

MOBIPOLE : Plan de Déplacements Inter Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence

Vous êtes plus de 3 368 salariés à participer à MobiPôle, dont votre entreprise fait partie.

En octobre dernier, plus de 63% d'entre vous ont répondu à l'enquête concernant vos pratiques quotidiennes de déplacements et vos attentes.

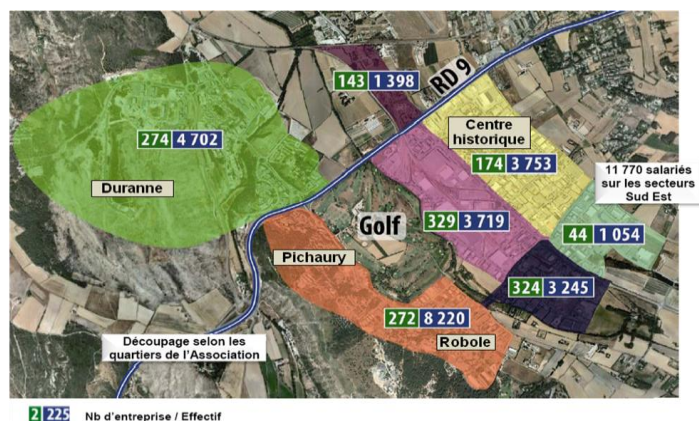
Le recueil de ces informations va permettre à l'équipe en charge de l'animation de préparer la phase de concertation de MobiPôle. A cette occasion, tous les salariés seront invités à s'exprimer.

Rappels méthodologiques

13 entreprises ont déjà adhéré à MobiPôle et plusieurs partenaires institutionnels soutiennent la démarche.

MobiPôle s'attache donc en priorité à comprendre vos attentes et vise également à répondre aux besoins de l'ensemble des salariés du Pôle d'Activités, pour une plus grande cohérence.

Le Pôle d'Activités compte environ 26 000 salariés, répartis selon divers « quartiers » :



Les principaux enseignements

Quel est le profil des salariés de MobiPôle ?

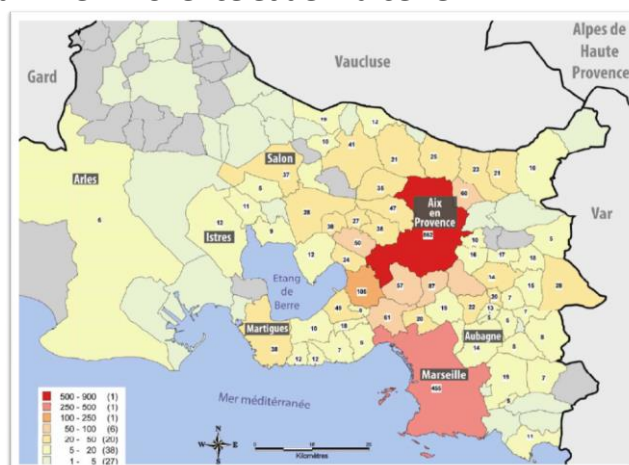
- 62% sont des hommes,
- 58% ont entre 25 ans et 45 ans,
- 64% sont mariés/pacsés/en concubinage,
- 90% travaillent à temps plein,
- 61% révèlent avoir des horaires souples. Les pics d'heure d'arrivée et de départ du lieu de travail sont enregistrés de 8h à 9h et de 18h à 18h30.

Où résident-ils ?

- 87% des salariés vivent dans le département des Bouches-du-Rhône,
- Une forte dispersion sur 200 communes,
- 26% des salariés résident à Aix-en-Provence,
- Les 10 premières communes de résidence des salariés :

Commune	Part
Aix-en-Provence	26%
Marseille	14%
Vitrolles	3%
Gardanne	3%
Bouc-Bel-Air	3%
Pertuis	3%
Les Pennes-M.	2%
Venelles	2%
Cabriès	2%
Velaux	1%

Concentration des salariés sur la commune d'Aix-en-Provence et de Marseille



Comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?

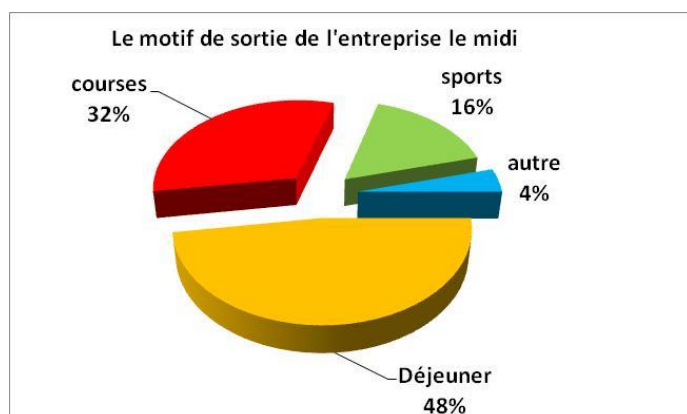
- 85% viennent travailler chaque jour en voiture (dont 80% en voiture « solo »), 3% en motos / scooters, et 4% en covoiturage.
- Près de 6% utilisent les transports collectifs. L'aspect économique est le 1er motif d'utilisation des TC.
- Seulement 0,5% pratiquent les modes doux (vélo et marche à pied).

→ 65% des salariés estiment leur distance domicile-travail entre 6 et 30km. Pour 74%, le temps de parcours se situe entre 15 et 45mn. Ces données sont très proches de la moyenne nationale (25,9 km et 32mn).

→ Les budgets déplacement sont relativement élevés : 1 salarié sur 3 déclare dépenser entre 100€ et 200€ par mois : **des budgets déplacement sous évalués.**

→ **Les conditions de stationnement sur le lieu de travail sont aisées** : réservés et gratuits pour plus de 88% des salariés.

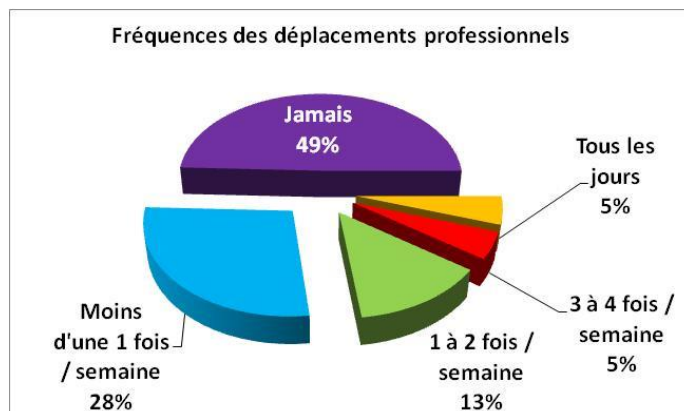
→ 62% quittent leur entreprise pendant la pause méridienne : **2/3 pratiquent le covoiturage.**



→ Plus d'un salarié sur 2 déclarent **ne pas avoir le choix dans leur mode de déplacements**
La rapidité est le 1er critère du choix des automobilistes.

Les déplacements professionnels

- La voiture « solo » est le principal mode de transport utilisé (76%), qu'elle soit :
 - Voiture personnelle : 54%,
 - Voiture d'entreprise : 43%,
 - Véhicule de location : 3%.



Quelle est votre opinion sur chaque mode de déplacements ?

La marche à pied **SUR** le Pôle :

- 28 % des salariés pratiquent la marche à pied
Obstacle majeur : la mauvaise qualité du trajet, la présence d'un fort trafic.

La marche à pied **VERS** le Pôle :

- Pour 95 % des salariés la marche à pied est inadaptée à la relation domicile travail
- Premiers freins** : la distance trop importante, l'absence ou l'encombrement des trottoirs et le fort trafic automobile.

Le vélo :

- 91% des salariés le trouvent inadapté dans le cadre du déplacement domicile travail
- Premier frein** : une distance trop importante
→ 1/3 des salariés seraient prêts à utiliser un Vélo à Assistance Electrique (VAE).

Les transports collectifs :

- 36% des salariés jugent les TC inadaptés dans le cadre d'un déplacement domicile travail
- Le principal frein** : l'absence de ligne directe et la longueur du trajet
→ 55% des salariés seraient potentiellement prêts à les utiliser.

Le covoiturage :

- Pour 57% des salariés, le covoiturage est adapté dans le cadre d'un déplacement domicile travail
- 44% ont connaissance d'un dispositif de covoiturage
- 1ère contrainte avancée** : irrégularité des horaires
→ 35% des utilisateurs de voiture solo/en famille et des 2 roues sont potentiellement prêts à l'utiliser comme mode de déplacement principal.

Les impacts environnementaux

Bilan environnemental des déplacements quotidiens : coût, effet de serre et énergie pour la totalité des salariés de MobiPôle sur une année :

Mode de déplacement	coût par mode	Effet de serre : kg/CO2	Energie : l'équivalent pétrole/T.
Voiture	15 226 324 €	6 863 615	2 230 252
Covoiturage	669 289 €	301 665	98 033
2 Roues	418 340 €	120 453	39 674
TC	68 909 €	293 825	93 988
Total	16 382 863 €	7 579 558	2 461 947

- ➔ Les salariés parcourent chaque jour 147 114 km en voiture pour venir travailler : 3 fois le tour de la Terre par jour !
- ➔ 405 euros par mois et par salarié de budget transport !

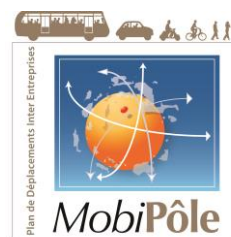
Les premiers enseignements

- Réduire le recours systématique à la voiture et trouver la « juste part modale »,
- La principale motivation au changement de mode est économique ⇒ un levier important,
- Des solutions à trouver pour réduire le recours à la voiture pour les déplacements professionnels,
- Améliorer les conditions de déplacement du midi sur le Pôle : favoriser la marche à pied et le vélo.

La prochaine étape : les ateliers de concertation

Nous allons vous proposer dans les semaines à venir, de nous rejoindre pour débattre des améliorations à apporter aux déplacements sur le pôle d'activités.

Pour plus d'informations sur MobiPôle :



**Association des Entreprises du
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence**

Tél. 04 42 24 40 26 – Fax 04 42 39 77 66
contact@entreprises-aix.com

www.entreprises-aix.com